

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaire..

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de NN. SS. les Archevêque et Evêques de Québec,
Trois-Rivières, Montréal, Ottaoua, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te, (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses.
(Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales"
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centes.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.

ANNALES

DE LA

BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

RF^r ACTEURS-PROPRIETAIRES : Les directeurs du collège de Lévis,

SOMMAIRE :

Avantages.—Avis.—A propos des messes.—Reconnaissance à sainte Anne.—Pour le vendredi saint, *Stabat Mater*.—Le crucifix.—Saint Benoit-Joseph Labre.—Le culte de sainte Anne en France.—Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs. Dons au sanctuaire de sainte Anne.—Recommandations aux prières.

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1o Deux messes, une le lundi, et l'autre le samedi de chaque semaine, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement.
2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

AVIS

Les abonnements commencent en avril. Nous expédions aux personnes abonnées en d'autres temps, les numéros nécessaires pour compléter l'année où elles se sont abonnées.

Nous avons en mains des neuvaines en l'honneur de sainte Anne et des Petits Mois du Sacré Cœur que nous expédierons au prix de 5 cts l'exemplaire, et 50 cts la douzaine.

—000—

A PROPOS DES MESSES

Un ami des *Annales* nous pose les questions suivantes :

“ Le chef d'une famille s'abonnant aux *Annales*, a-t-il seul part aux messes qui sont dites ? Sa famille y participe-t-elle ? ”

Nous sommes heureux de répondre en reproduisant le passage suivant d'un article publié en juillet 1882 :

“ Un abonnement aux *Annales* fait participer au fruit de ces messes tous les membres d'une même famille résidant sous le même toit, ou vivant encore sous l'autorité paternelle. ”

Quant à la messe dite le premier vendredi du mois, pour les abonnés défunts, voici notre réponse : Auront part au fruit de cette messe mensuelle tous les abonnés défunts sans exception, que leur famille ait cessé ou non son abonnement aux *Annales*.

Les deux messes par semaine se disent conformément aux intentions des abonnés, afin de leur obtenir toutes les grâces qu'ils demandent à sainte Anne, par des invocations particulières, des neuvaines, des messes, et à l'occasion des vœux et des pèlerinages qu'ils accomplissent. Les personnes recommandées aux prières ont une large part au fruit de ces messes.

— 000 —

RECONNAISSANCE A LA BONNE SAINTE ANNE

Je vous prie de relater dans les *Annales* de sainte Anne le fait suivant que je ne puis taire, tant est vive la reconnaissance dont je suis pénétrée envers cette grande Sainte.

Dans le mois de décembre 1882, je commençai de ressentir une faiblesse qui atteignit tout le côté droit et qui affecta surtout la jambe ; à la faiblesse

se joignit un engourdissement et un manque de circulation tel que la jambe était presque continuellement froide comme la glace. La faiblesse alla en augmentant jusqu'à la fin d'avril 1883. A cette époque, j'étais si mal que je ne pouvais guère marcher sans le secours de quelqu'un ; je n'éprouvais pourtant aucune douleur dans le côté malade. Ma supérieure trouva opportun d'essayer des traitements ; elle m'envoya donc à l'infirmerie où les soins les plus intelligents, les plus attentifs et les plus charitables me furent prodigués. Deux médecins s'accordèrent à dire que la dyspepsie amenait tout ce désordre physique.

On essaya de tout pour me remettre ; tout échoua ; et, les médicaments, loin de rendre la vigueur au côté affecté, ne pouvaient même l'empêcher de diminuer de jour en jour. Le 30 mai on m'envoya à la campagne, d'après le conseil du médecin, espérant que le bon air amènerait une réaction favorable. Je devais y suivre les prescriptions du docteur comme je le faisais depuis deux mois.

Au bout de trois semaines aucun mieux ne se faisait sentir, et je fis à Dieu le sacrifice qui me coûtait tant : celui de me résigner à rester infirme le reste de ma vie.

Après cet acte je me dis : " Je vais encore essayer de prier sainte Anne ; le bon Dieu ne peut me défendre de demander à guérir, si c'est sa volonté sainte. "

Nous nous mîmes en prières toutes les SS. de la résidence et toutes les élèves ; le bon Dieu inspira une personne éminemment charitable de me prêter une relique de la bonne sainte Anne, que je gardai près de de deux mois. Pendant les 4 premiers jours de la neuvaine, même faiblesse, sinon plus grande, et toujours incapacité de marcher ; le sixième jour, la jambe se réchauffa un peu ; le 7ème jour, je pouvais marcher en m'appuyant un peu moins ; le 9ème

jour, j'allais à la messe à l'église, (qui est bien rapprochée du couvent), mais cette fois j'y allais seule.

Nous fîmes une autre neuvaine à la fin de laquelle j'étais parfaitement guérie. Depuis ce temps je suis parfaitement bien. Je puis remplir mon office sans fatigue, faire la classe toute la journée, et les autres besognes que l'obéissance me prescrit, tout comme une personne qui n'a jamais été malade.

Gloire et amour à la bonne sainte Anne.

Une sœur de la Charité de la congrégation de Québec.

—ooo—

POUR LE VENDREDI SAINT

STABAT MATER

Elle pleurait, la pauvre Mère,
Debout sous la croix du Calvaire
Où pendait son fils expirant.

Dans les angoisses, les alarmes,
Elle versait, versait des larmes,
En voyant ruisseler son sang.

Oh ! comme elle était éplorée,
Gémissante et l'âme navrée ;
Oh ! comme le cœur lui fendait

En suivant sur la croix honnie,
Soupir à soupir, l'agonie
De son fils qui la regardait !

Ah ! devant cette pauvre mère,
Devant cette douleur amère,
Qui pourrait retenir ses pleurs ?

Qui, sans souffrir de ses souffrances,
Pourrait voir pleurer dans les transes,
Pleurer la Mère de douleurs ?

Jésus, pour laver nos souillures,
Verse son sang dans les tortures,
Et sa Mère le voit souffrir !

Abandonné de tout le monde,
Il meurt sur une croix immonde,
Et sa Mère le voit mourir !

Pauvre Mère ! triste, abattue
Aux pieds de votre Fils qu'on tue,
Laissez-moi pleurer avec vous.

De moitié dans votre détresse,
De moitié dans votre tendresse,
Laissez-moi l'aimer avec vous !

Laissez-moi souffrant les tortures,
Laissez-moi saignant des blessures
De mon Sauveur sacrifié,

Jusqu'à la mort porter l'empreinte
De la croix sur mon cœur étreinte,
L'empreinte du Crucifié !

Pauvre Mère dans les alarmes,
Laissez-moi partager vos larmes,
Vos angoisses, votre douleur.

Au pied de cette croix bénie,
Laissez-moi porter, ô Marie,
La moitié de votre malheur !

Durant cette cruelle épreuve,
Souffrez qu'avec vous je m'abreuve
Du vin de l'arbre de la croix.

Oublieux de mes offenses,
 Au grand jour prenez ma défense,
 Vierge en qui j'espère et je crois.

Puissé-je un jour, Vierge éplorée,
 A l'abri sous la croix sacrée,
 Echapper au sort des maudits !

Et quand viendra mon agonie,
 Tendez-moi votre main bénie
 Pour que je monte au paradis !

J. J. PERRAULT.

—000—

LE CRUCIFIX

Une jeune personne voulait entrer dans un ordre très austère. Pour éprouver sa vocation, la supérieure lui fit une peinture affreuse des austérités du cloître, et, la conduisant en esprit à travers le monastère, elle ne lui montrait partout que mille objets désagréables. La jeune postulante gardait un profond silence.

—Ma fille, lui dit la supérieure, vous ne me répondez rien ?

—Ma mère, je n'ai qu'une question à vous faire. Y a-t-il des crucifix chez vous ? trouverai-je une croix dans cette cellule où l'on est si étroitement logée, où l'on couche sur la dure ; dans ce réfectoire où la nourriture est si grossière ; dans ce chapitre où l'on reçoit de si sévères corrections ?

—Oui, ma fille, il y en a partout.

—Ah ! ma mère, j'espère ne trouver rien de difficile où je trouverai un crucifix."

Saint Augustin disait : "La croix de Jésus-Christ a une vertu merveilleuse : son seul souvenir met en fuite des légions de nos ennemis invisibles, nous soutient contre leurs efforts, et nous préserve des pièges qu'ils nous tendent."

SAINT BENOIT-JOSEPH LABRE. (1)

(16 avril.)

Benoit-Joseph Labre naquit dans le petit village d'Amettes, au diocèse d'Arras, en France, le 26 mars 1748. A cinq ans, il savait lire ; il épelait, avec un bonheur ineffable, l'oraison dominicale et la salutation angélique ; et, aux heures de récréation, il faisait ses délices de la lecture des livres de piété. Les habitants d'Amettes étaient dans l'admiration en présence des vertus déjà si remarquables de Benoît-Joseph, et chacun pensait que Dieu avait marqué de son sceau ce charmant enfant, et le réservait pour le faire entrer un jour dans sa tribu sainte.

Peu à peu Benoît sentait grandir et se développer en lui le désir qu'il avait formé de s'environner de silence et de solitude. La Trappe lui apparaissait comme le but unique de sa vie. " Dieu m'y appelle, disait-il, j'aurais à craindre de me damner si je me chargeais du salut des autres. " Il entra à Sept-Frants, le 30 octobre 1769. Joyeusement courbé sous la rigueur de la règle cistercienne, le jeune novice se portait avec ardeur à toutes les observances conventuelles ; il surpassait tous les autres religieux en régularité, et son extrême modestie, l'excellence de son naturel, les charmes de sa parole, lui concilièrent l'estime de ses maîtres et l'affection de ses frères.

Ce n'était pas là cependant le lieu du repos de Benoît. Il entra dans les desseins de Dieu de ne pas le confiner dans la clôture d'un monastère, mais de faire passer sous les yeux des peuples, ce messager d'édification, vivant exemplaire du divin

(1) *Un mendiant français au siècle de Voltaire*, par l'abbé S. Solasol, 5e édition ; *La vie admirable du saint mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre*, par M. Léon Aubineau, 6e édition.

Crucifié, toujours abîmé dans la prière et la méditation.

Benoît quitte le monastère ; il part seul, sans recommandation, sans ressources, sans autre protection que celle de la Providence, en compagnie de l'ange invisible qui l'accompagne ; un bâton à la main, il s'aventure par monts et par vaux, choisissant de préférence les sentiers les plus solitaires et les plus ardu. Les haillons dont il est couvert n'ont aucune apparence d'habit religieux, et il eût été difficile d'en définir la forme. C'était, dit un des biographes, une sorte de vêtement de couleur cendrée, recouvert d'une espèce de manteau fort court ; une corde ceignait ses reins, à laquelle était attachée une sèbile de bois ; un crucifix de cuivre pendait à sa poitrine, un chapelet à gros grains était passé à son cou, et sur ses épaules était jetée une besace renfermant tout ce qu'il avait de plus cher au monde, quelques livres de piété, avec son Nouveau Testament et ses quatre volumes de bréviaire.

Benoît s'achemina d'abord vers Lorette. De là, il vint à Assise, afin de s'encourager à l'amour de la pauvreté devant le tombeau du saint patriarche de l'Ombrie. Puis il arriva à Rome, où il séjourna quelques semaines, et qui devait être plus tard le terme de ses pérégrinations.

A partir de ce moment, la trace du pèlerin échappe en partie. Pourtant le peuple a gardé mémoire du passage de ce pauvre de Jésus-Christ, et la tradition s'est perpétuée de ses stations aux sanctuaires illustres d'Espagne, de France, d'Italie et d'Allemagne. On est certain de l'avoir vu à Saint-Jacques en Galice, à Notre-Dame d' Einsiedeln ; peut-être au Calvaire du Mont Valérien, près de Paris, et à Notre-Dame de Liesse, très sûrement au tombeau de saint François Régis, en Vivarais, à Notre-Dame de Fourvières, à Paray-le-

Monial, à Besançon, où il est allé vénérer le saint Suaire.

Mais c'est à Rome où il est revenu vers 1774 que nous aimons surtout à le contempler. Là, il n'a aucun gîte, durant plusieurs années. Ses journées se consomment en adoration dans les nombreuses basiliques de la ville éternelle, et de préférence, dans les sanctuaires peu fréquentés et presque déserts. La nuit, il dort sous une arcade du Colisée ou sur les degrés d'une église.

Entre les divers sanctuaires de Rome, Benoît avait une prédilection particulière pour Notre-Dame des Monts. Tous les matins, on le trouvait aux portes de l'église, attendant, agenouillé, qu'elles fussent ouvertes. Il entendait les messes toute la matinée, et, à moins qu'une cérémonie ne l'attirât dans une autre église, il ne sortait de Notre-Dame des Monts que vers l'heure de midi, quand on fermait les portes. Il se tenait du côté de l'épître, à l'angle de la table de communion, les mains croisées sur la poitrine, prosterné à deux genoux, les yeux à demi fermés, les paupières immobiles, s'entretenant cœur à cœur avec son Dieu comme un ami avec son ami. Sa méditation finie, il prenait son livre d'office, en récitait les paroles avec une ferveur angélique, et, après chaque psaume ou chaque leçon, il le déposait pour se livrer aux pensées et aux affections que lui suggéraient les paroles liturgiques. Le temps se passait ainsi dans ces alternatives de prières et de lectures, sans que le Bienheureux songeât à changer de posture.

Vers l'heure de midi, quand, selon un usage de Rome, on fermait l'église, Benoît-Joseph quittait son poste, et si ce n'était point jour de jeûne, il se rendait à quelque distribution de soupe, aux portes d'un des couvents du voisinage.

Il allait ensuite sur le seuil des églises attendre qu'elles fussent ouvertes. Puis il y entrait et s'y

tenait encore agenouillé jusqu'au soir, la face tournée vers le tabernacle. Et les heures s'ajoutant ainsi aux heures, la nuit arrivait. Le gardien agitait ses clefs ; il fallait sortir : Benoît s'arrachait avec peine de la maison de son Dieu. Quelquefois, surtout dans les églises où avaient lieu les prières des Quarante-Heures, il obtenait de passer la nuit devant le saint sacrement. Et quand les sanctuaires étaient bien fermés, il lui restait les portes des églises, le Colisée, et tous les lieux solitaires qui, selon les circonstances, lui servaient tour à tour d'asile, et où luttant contre le sommeil, il prolongeait ses oraisons.

Plusieurs fois ses confesseurs, entre autres le P. Thomas Gabrini, de l'ordre des Clercs mineurs réguliers, l'avaient exhorté à changer son habitude de coucher à ciel ouvert et de dormir sur la terre nue et froide ; plusieurs fois ils lui avaient conseillé d'entrer comme tous les pauvres sans asile, dans quelque hospice. Benoît répondait toujours avec respect et humilité : " Oh ! je vous en prie, laissez-moi ma méthode. Ce que je souffre est si peu de chose en comparaison de ce que je mérite ! Et puis n'est-il pas écrit que le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête ? " Et ces paroles étaient dites avec un tel accent de vérité que nul n'osait insister.

Cependant le jeudi saint, 14 avril 1782, Benoît-Joseph étant à son poste à Notre-Dame des Monts, ne put rester longtemps agenouillé : sa faiblesse fut plus forte que sa volonté ; il dut s'asseoir et bientôt quitter l'église. On le rencontra dans la rue appuyé contre un mur et tout défait. L'après-midi on le trouva évanoui devant le palais du cardinal Albani. Le lendemain matin, il était étendu par terre près de l'église Notre-Dame del Pascolo, toute voisine de celle des Monts. On crut qu'il était sur le point de rendre l'âme. Pourtant il se traîna comme il put à son église de prédilection, voulant

se prosterner une dernière fois aux pieds de Jésus-Eucharistie et de sa très sainte Mère. Vers les neuf heures, se sentant défaillir, il sortit de l'église, mais à peine arrivé sur le perron, il se laissa tomber, n'en pouvant plus, sur les degrés de l'escalier.

Un attroupement se forma autour de lui. Le pieux et charitable boucher Zaccarelli, grand ami du saint mendiant, passait par là en ce moment. Il reconnut son *pauvre des Quarante-Heures*, comme on l'appelait, et le conduisit dans sa maison. Il était dix heures du matin. Le Père Piccili ayant été averti, courut aussitôt chez le boucher, sans même ôter son habit de chœur. " Mon cher Benoît, dit-il au malade, n'avez-vous besoin de rien?—Rien, rien," répondit le mendiant. Le religieux tâta le pouls et le trouva d'une faiblesse extrême. " Mais c'est un homme qui va mourir!" dit-il. Puis après quelques minutes, revenant à Benoît: " Combien y a-t-il de temps que vous avez communié?" lui demanda-t-il. — Peu, peu," répondit le mendiant d'une voix si faible qu'à peine on l'entendit. Ses lèvres et ses dents se serraient et l'on n'entendait plus que de sourds gémissements. " Il n'y a pas de temps à perdre, dit le P. Piccili, cet homme n'a plus besoin que de l'extrême-onction et de l'assistance due aux mourants."

L'huile sainte fut versée sur les membres du malade. Après le coucher du soleil, le pouls ne battait plus que d'un mouvement presque insensible. " Récitons les litanies de la sainte Vierge," dit le religieux s'adressant aux assistants. Le P. Ange commença les prières. Quand on arriva à l'invocation *Sancta Maria*, le visage du mourant devint blanc comme la neige. Le Père ne continua pas, il se releva, se pencha sur Benoît, puis se retournant: " Il a passé," dit-il.

Cependant, dans la rue, une troupe d'enfants, poussés par une force supérieure, criaient: " Le

saint est mort ! Le saint est mort ! ” et ils parcoururent les divers quartiers de la ville, répétant partout les mêmes paroles. Chacun s'informe, on accourt à la maison de Zaccarelli, la maison est bientôt envahie. Le cadavre n'était point froid ; les chairs au lieu d'être raidies par la mort, étaient tendres et flexibles au toucher. On eût dit un homme endormi.

Sur l'heure même Dieu manifesta par de nombreux prodiges la sainteté de son serviteur. Les enquêtes sur les vertus et les miracles de Benoît-Joseph commencèrent dès le 4 juin 1783, à Rome, et au mois de janvier 1784, à Boulogne. Mais la prudente lenteur de l'Eglise devait laisser passer de longues années avant de prononcer une décision définitive.

Enfin Pie IX proclama Benoît-Joseph *Bienheureux* le 20 mai 1860. Ce jour-là même, une pauvre femme dont la poitrine était dévorée par un cancer depuis quinze ans, invoqua le saint mendiant et fut instantanément et radicalement guérie. Le 24 octobre de la même année, le Bienheureux apparut à une religieuse mourante, et lui rendit en un moment une santé vigoureuse. Ces deux miracles, dûment constatés, déterminèrent Pie IX à décréter la prochaine canonisation du saint mendiant.

Le 8 décembre de l'année 1881, il a été donné à Léon XIII d'exécuter la volonté de son glorieux prédécesseur, et d'inscrire Benoît-Joseph Labre au catalogue des saints.

LE CULTE DE SAINTE ANNE EN FRANCE.

On a dit avec raison : *Royaume de France, royaume de Marie* (1). Durant plusieurs siècles, on aurait pu, dans ce vieil adage, et sans le fausser, joindre le nom de sainte Anne au nom de Marie. En effet, quoiqué Rome et peut-être quelques villes d'Italie nous aient vraisemblablement précédés dans les honneurs rendus à cette vénérable Mère, cependant on ne saurait nier que la France ne soit comme le berceau de son culte en Occident, le centre d'où il a rayonné sur l'Europe et le monde entier. Un estimable écrivain expose ainsi cette consolante tradition :

“ Par une prédilection spéciale de la divine Pro-
 “ vidence, la ville d'Apt, notre patrie, a depuis
 “ bientôt dix-huit siècles l'inappréciable avantage
 “ d'être la dépositaire du corps de sainte Anne,
 “ mère de la glorieuse Vierge Marie. Ces précieuses
 “ reliques furent apportées de Palestine par ceux
 “ qui les premiers vinrent prêcher l'Évangile dans
 “ nos contrées, et confiées ensuite à saint Auspice,
 “ disciple du pape saint Clément notre premier
 “ évêque. D'après une tradition vénérable et sacrée
 “ par son antiquité, ces missionnaires étaient saint
 “ Lazare, ses sœurs, les saintes Mariés de Jacob et
 “ Solomé, dont l'arrivée en Provence n'est plus un
 “ événement douteux pour personne..... Il existe,
 “ on le sait, d'autres versions sur le fait historique
 “ que nous traitons ; mais toutes concourent au
 “ même but, toutes affirment la même chose, et c'est
 “ là l'essentiel pour nous... Cette diversité même de
 “ sentiments, loin d'affaiblir notre tradition, semble
 “ au contraire lui donner une plus grande sanc-
 “ tion par l'accord unanime qui existe sur le sujet
 “ principal. Un martyrologe très ancien, conservé
 “ autrefois dans les archives du chapitre avec le

(1) *Regnum Gallie, regnum Marie.*

" plus grand-soin, parlait de cette translation du
 " corps de sainte Anne. Plusieurs auteurs affirment
 " qu'il fut transporté d'Orient en Occident et déposé
 " dans les Gaules. Mais où se fit ce dépôt ? Aucune
 " ville de cette partie de l'empire romain ne reven-
 " diqua jamais pour elle l'honneur de le posséder
 " tout entier, si ce n'est la ville d'Apt. C'est donc ici
 " un fait reconnu et accepté ; de là aussi notre
 " point de départ. Mais avant, il est nécessaire
 " d'observer, avec M. de Remerville (1), qui avait
 " étudié la question et l'avait approfondie avec un
 " soin minutieux, vérifié les actes, consulté les ou-
 " vrages propres à l'éclairer, que toutes les parcelles
 " des reliques de la Sainte, conservées dans certaines
 " églises d'Europe, sont apocryphes, si elles ne
 " viennent de notre ville. Les unes ont des titres
 " qui le constatent, d'autres possèdent des parties
 " d'ossements qui n'ont plus été trouvés ici en
 " faisant l'inventaire ; ce qui doit être une preuve
 " suffisante de leur authenticité (2)."

Les mêmes faits sont consignés dans l'office con-
 cédé à l'Eglise d'Apt. Nous traduisons les leçons
 du second nocturne.

La sainte Eglise d'Apt a toujours vénéré le corps
 de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge
 Marie, que d'après une antique tradition, les pre-
 miers fidèles ont apporté dans cette ville. Le bien-
 heureux Auspice, voulant le soustraire aux profa-
 nations de la guerre et de la persécution, l'enfouit
 avec soin dans une crypte souterraine. Il y de-
 meura ignoré plusieurs siècles après la mort de
 ceux qui eurent le secret de ce dépôt sacré, et,
 jusqu'à l'arrivée du roi Charles à Apt (3,) vers les
 fêtes de Pâques, après sa victoire sur les Sarrasins

(1) *Histoire manuscrite de l'église d'Apt*, par M. de Remerville.

(2) *De la Dévotion à sainte Anne, ou culte que l'on rend à ses reliques dans l'ancienne cathédrale d'Apt en Provence*, par X. Mathieu.

(3) L'empereur Charlemagne.

et la pacification de la Provence. Ce prince ayant fait alors consacrer de nouveau l'église, souillée par un culte impie, au milieu de cette solennité, pendant qu'un immense concours de fidèles, de tous les ordres de la cité, payait au Tout-Puissant un juste tribut de louanges en action de grâces de cette faveur inattendue, le Seigneur, exauçant la prière de cette pieuse ville, découvrit par un éclatant miracle le trésor qu'elle possédait à son insu.

“ Dans l'assistance se faisait remarquer, par sa pieuse attitude, le fils d'un noble guerrier chez lequel le roi Charles recevait l'hospitalité. Cet enfant, âgé de quatorze ans, se nommait Jean ; il était aveugle, sourd et muet de naissance. Pendant quelques moments il paraît comme un homme qui entend un céleste avertissement, et, bientôt après, par les gestes expressifs de ses pieds et de ses mains, il semble demander avec instance qu'on fouille profondément la terre sous les degrés où il se trouve. Le religieux prince, frappé, comme toute l'assemblée, de ce spectacle, et pressentant comme un prodige, ordonne qu'on se rende aux désirs de cet enfant. On creuse et on pénètre dans la chapelle souterraine, où le bienheureux Auspice, l'apôtre des Aptésiens, avait coutume de distribuer à ses ouailles la nourriture spirituelle de la parole sainte et des sacrements. Le jeune aveugle devance les assistants, montre la direction à suivre, et indique du geste la partie d'un mur au pied duquel il fallait encore creuser le sol. Mais là une lumière soudaine enveloppe les assistants. A peine ont-ils ouvert une crypte encore plus profonde, qu'ils trouvent à leur grande surprise, près de l'excavation, une lampe tout ardente. Le roi et les principaux habitants accoururent à l'éclat de cette splendeur inattendue. Mais voici que, recevant l'usage de ses yeux, de ses oreilles et de sa langue, Jean s'écrie : “ Dans cette crypte est le corps de sainte

" Anne, mère de la très sainte Vierge Marie Mère de Dieu. "

" Tous les assistants, plongés dans la stupeur et l'admiration à la vue de la guérison miraculeuse de Jean, font entendre des cris de bonheur. Cependant le très pieux roi fait déblayer la crypte, et le dépôt sacré, dont un prodige éclatant vient de proclamer si haut l'authenticité, apparaît à tous les regards enfermé dans une châsse de cypres, enveloppé d'un riche suaire. Il portait cette inscription : *Ici est le corps de la Bienheureuse Anne, Mère de la Vierge Marie.*

" On ouvre la châsse, et en confirmation du récent prodige, il s'en échappe le plus suave des parfums, dont la douce odeur remplit l'une et l'autre crypte. Tous alors se livrent à des transports d'allégresse. L'évêque et son clergé rendent des actions de grâces au Dieu qui vient de révéler le vénérable corps de l'aïeule du Christ, et de le donner à la ville comme sa défense et sa sauvegarde. Charles fit faire le récit exact de cet événement et l'envoya au souverain pontife, qui le confirma par son approbation."

Cette pièce, qu'on croyait perdue, et dont l'absence, au dire de quelques critiques sévères, laissait planer quelque doute sur l'exactitude de tous ces détails, a été dernièrement retrouvée et publiée. Toutes les découvertes historiques de ce siècle confirment donc pleinement cette légende du bréviaire aptésien.

R. P. L. MERMILLOD.

(À suivre.)

ACTIONS DE GRACES.

ST-ALPHONSE DE THETFORD.—Mon mari allait rester sans femme, mes enfants sans mère. Malgré notre isolement au milieu de la forêt, loin de tous les secours humains, je ne manquais de rien de ce que nos moyens et le dévouement sans borne de mon mari purent me procurer : médecins, attentions de toutes sortes, remèdes populaires, etc., etc. ; tout fut inutile. Le mal allait s'aggravant d'un jour à l'autre. Mon oppression devint comme asthmatique et amena finalement l'hydropisie et la perclusion complète de mon corps, et surtout de mes jambes, couvertes de plaies hideuses. Tout espoir humain étant perdu d'un côté, de l'autre, ne me sentant pas digne d'un miracle, je résolus de le demander à la bonne sainte Anne en faveur de mes jeunes enfants et de mon mari. Treize mois s'écoulèrent sans changement ; si ce n'est la perte graduelle de mes forces. Je pus cependant me rendre au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, le 25 juillet dernier. Je priai aussi bien, aussi fort, aussi ardemment que je le pus. Je ne sentis au sortir de l'église, une guérison ni sensible ni complète, mais un soulagement, une espérance, une gaieté que je ne me connaissais plus depuis longtemps. Revenue à ma chaumière, le 26 juillet, je me mis dès le lendemain matin à faire le déjeuner de ma famille. Je n'avais pas ma guérison totale, mais elle ne faisait plus de doute pour moi. Le mieux alla vite et sûrement, si bien que peu de semaines après, je pus me rendre à la chapelle, y faire mes dévotions, et assister aux noces de ma première fille, en novembre dernier. Aujourd'hui, non-seulement je suis aussi bien qu'auparavant mais mieux que jamais.

S. M., née C.

***—Dans le cours de l'année 1882 j'ai souffert durant un certain temps du mal de jambe. Comme le mal persistait malgré le traitement suivi, j'eus recours à sainte Anne et ne tardai pas à ressentir les salutaires effets de sa protection. La guérison demandée fut accordée.

Le printemps dernier, à la suite de la naissance de mon dernier enfant, j'ai été sérieusement menacée de consommation. Cette fois encore le traitement demeurait sans effet apparent. J'étais découragée. Je pensai encore à notre grande protectrice, je l'invoquai avec beaucoup de confiance, et promis de publier dans ses "Annales" ce nouvel acte de bonté si elle daignait m'écouter. J'ai été exaucée, et je m'empresse de lui témoigner aujourd'hui toute ma reconnaissance.

DAME J. L. F. L.

ST-ZÉPHIRIN.—Il y a à peu près un an, en sortant de la maison, mon mari tomba sur le manche d'une hache qu'il tenait à la main, et se cassa une côte. Il négligea de réclamer les soins du médecin, croyant n'avoir que peu de mal. Mais huit jours étaient à peine écoulés qu'il était très souffrant et presque sur le point d'étouffer tant sa respiration était gênée. Un matin qu'il était plus triste qu'à l'ordinaire, je lui en demandai la cause, il me répondit : "Il est pénible de mourir quand on est époux et père." Je tournai mes regards vers sainte Anne, je la priai avec ferveur de rendre la santé à mon cher époux, je lui promis de faire plusieurs neuvaines en son honneur et de faire publier dans les *Annales* la guérison sollicitée. Trois jours plus tard le cher malade était guéri.

***—Vers la fin d'août 1882, il se fit un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, j'y assistai, et là, agenouillé aux pieds de la bonne sainte Anne, dans son temple privilégié, je lui demandai ma guérison et ma conversion.

Eh bien, dix-sept mois se sont écoulés et je n'ai plus eu d'inclinations pour la passion qui me retenait dans l'esclavage et me chagrinait beaucoup. Quant à mon infirmité corporelle, je dois dire qu'elle reste à peu près au même état, bien que je ressente un peu de soulagement.

P. L. L.

LEWISTON, MAINE.—Je fis faire une neuvaine à mon enfant afin qu'elle pût recouvrer la santé, et je fis bénir une médaille de sainte Anne que je mis à son cou, et dès le lendemain, je m'aperçus à ma grande satisfaction qu'elle était un peu mieux, car elle devint de suite un peu plus forte ; au bout de quelque temps elle était tout à fait rétablie.

Le trois juillet dernier, un de mes petits garçons ayant un pistolet dans les mains, l'arme partit et la balle alla frapper une jeune fille à la tête, et lui infligea une blessure bien grave. De suite mon garçon fut pris par la police et fut détenu quelques jours. Je promis des messes à sainte Anne, je fis brûler des cierges en son honneur, et au bout de quelques jours la jeune fille prit du mieux et et mon garçon fut libéré.

DAME O. P.

MONASTÈRE DE.....—1. Nous trouvant dans un extrême besoin de sujets, nous avons fait une neuvaine à sainte Anne pour en obtenir. La neuvaine était à peine finie qu'une postulante s'est présentée.

2. La cessation d'un vomissement opiniâtre qui faisait craindre pour les jours d'une jeune religieuse.

3. Un accroissement considérable dans le nombre des élèves pensionnaires.

Sr M. X.

STE-CUNÉGONDE, MONTRÉAL.—Je souffrais d'une maladie de cœur qui me faisait pâtir horriblement, au point que je n'étais pas capable de dormir.

Alors ayant vu les Annales de la bonne sainte Anne chez un de mes amis, j'envoyai mon abonnement au gérant des Annales. Mais je l'avoue, je n'avais aucune confiance. Enfin ne pouvant plus supporter mes douleurs, je promis à sainte Anne que si elle me guérissait, je publierais ma guérison sur les Annales, et que je ferais un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. Et je fus guéri. Merci, merci, mille fois merci.

Z. E. M.

ST-GUILLAUME.—Depuis deux ans, une de mes petites filles, âgée de cinq ans, souffrait horriblement d'ulcères affreux, qui lui couvraient presque tout le corps, et qui distillaient continuellement. Les médecins déclarèrent qu'elle ne guérirait jamais, sans un miracle. Ce miracle je l'ai demandé avec instances, et, bonne sainte Anne, que vous êtes bonne de me l'avoir obtenu !

Mme R. L.

8 mars 1884.

***—Mon frère souffrait d'une maladie qui lui occasionnait de fréquents vomissements de sang et menaçait de le conduire au tombeau, malgré les soins de plusieurs médecins. J'eus recours à sainte Anne, et aujourd'hui je suis heureuse de pouvoir publier dans vos Annales, comme je l'avais promis, qu'il se porte bien et peut travailler presque continuellement.—Autre faveur.

C S G

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE: (1)

Jusqu'au 29 février :

Surdité guérie. *Mme S. G., Sorcl.*—Trois guérisons. *R. R., Sainte-Anne de Stuckley.*—Je remercie bien sainte Anne de la grâce qu'elle ma obtenue. *M. G., Millbury, Mass.*—Constance récompensée. *Mlle F. B., Saint-Joachim de Shefford.*—Reconnaissance pour avoir été sauvés du naufrage. *G. D., N. H., T. H., P. H., Isle aux Coudres*—Plein mon cœur de gratitude envers sainte Anne. *A. G., Saint-Prosper.*—Soulagement notable. *P. G., Saint-Prosper.*—J'ai été préservée des fièvres typhoïdes. *Mlle E. B., Saint-Joachim de Shefford.*—Sainte Anne écoute tous ceux qui l'invoquent. *J. C. H., Saint-Valent.*—Trois enfants malades guéris, et autre grâce. *Mme L., Bakersfield.*—Reconnaissance. *M. L. G., Saint-Jean. I. O.*—Prières exaucées dans un pèlerinage à Beauport. *Mme H. L., Saint-Laurent, I. O.*—Grâces temporelles. *Mlle L. L.*—Santé recouvrée. *Saint-Cuthbert.*—Dyspepsie invétérée enfin guérie. *C. P. R., Trois-Pistoles.*—Guérison d'une bronchite. *U. G., St-Michel.*—Comme plusieurs autres personnes qui ont eu recours à sainte Anne, moi aussi j'ai fait l'expérience de ses bontés. *Mme Z. G., Saint-Henri.*—Merci à sainte Anne pour sa protection. *C. B. J. B., Saint-Télesphore.*—Reconnaissance pour une guérison. *L. L., Rome.*—Malade depuis dix ans, guérie. *J. B. T., Saint-Marcel.*—Enfant préservé d'un grand malheur. *Mme J. S., Farnham.*—Je m'acquitte de ma promesse. *M. C. B., Gravelville.*—Prompt rétablissement. *S. G., L'Islet.*—Grâces. *C. D., Stratford.*—Souffrance morale apaisée et préservation d'une maladie contagieuse. *Mme M. S., Ware, Mass.*—Diverses grâces. *Trois dames de Nashua, N. H.*—Reconnaissance. *St-Michel de Napierreville.*—J'ai tourné mes regards vers sainte Anne, et j'ai été exaucé. *Mlle E. M., St-Adrien de Mégantic.*—Je suis plus que reconnaissant. *Une abonée, Sainte-Marie.*—Plusieurs faveurs obtenues. *Mme H. S., St-Samuel.*—J'avais promis pour obtenir ma guérison de travailler à la diffusion des *Annales* et de les servir à domicile; je l'ai obtenue. *Mme U. B., Beauport.*—Peines soulagées. *Un abonné. La Baie.*

Du 1er au 15 mars.

Danger de surdité, éloigné. *E. L., Saint-Laurent.*—Grâce. *O. G., Ange-Gardien.*—Grande faveur. *E. M., Saint-Dugues, Bagot.*—De jour en jour, j'ai repris des forces. *Mme J. B. H.,*

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Pointe aux Orignaux.—Please beg of the abonnés to join with me in thanking our patron, saint Ann. *Mrs. L. D., Alpena, Mich.* Santé recouvrée. *Mme D. L., Saint-Honoré de Shentley.*—Une dame, malade depuis quatorze mois se recommande à sainte Anne, et guérit. *Une abonnée, Alpena.*—Je reconnais devoir ma guérison à sainte Anne. *Mme J. D., Détroit, Mich.*—Essai heureux de l'eau miraculeuse. *Mme A. D., Saint-Dominique des Cèdres.*—Laissez-moi payer mes dettes envers sainte Anne.—*M R. P., Saint-Alexandre.*—Plusieurs grâces. *II E. P., Saint-Guillaume d'Upton.*—Mille remerciements. *Mme D. R., Saint-Corger de Windsor.*—Guérison d'un érysipèle, d'une inflammation de poumons, d'une bronchite, par l'intercession de sainte Anne. *Durham.*—Actions de grâces. *Mme J. P., Sillery.*—Trois faveurs. *Mme L. D., Saint-Guillaume.* Emploi obtenu grâce à sainte Anne. *D. R. G. T., Lowell, Mass.*—Honneur à la bonne sainte Anne. *Valleyfield.*—Diverses faveurs. *Mmes N. B., E. C., O. D., Montréal.*—Prières entendues. *Anonyme.*—Troubles de conscience, disparus. *M. P., Lowell, Mass.*—Mon mal a complètement cessé. *L. G., Québec.*—Un monsieur G. P. a obtenu le retour à la santé en promettant de publier cette faveur dans les *Annales.*—Une abonnée remercie pour plusieurs grâces. *Z. P., Saint-Grégoire.*—Ma reconnaissance durera autant que ma vie. *Une abonnée, Lowell, Mass.*—Mille remerciements. *Deux abonnés de Verchères.*

—000—

DONS AU SANCTUAIRE.

M. Jos. Bérubé, 15 cts ; Joseph Bérubé et son épouse, \$1.00
 Par le maître de poste de St-Jacques le Mineur, 10 cts ; 1 personne de Ste-Julie, 10 cts ; F. Clocher, Taftville, \$1.00 ; Par M. A. Goyette, 2 abonnés, \$1.00 ; Par Jacob Pinsonnault, (9 personnes) \$1.00 ; Marie Bibeau, Pitsfield, \$1.00 ; P. R. Bellense, 65 cts ; 1 billet, 20 cts ; Marie Lajoie, Yamachiche, \$1.00 ; Joseph Courcy et dame Courcy, 50 cts ; Révd M. Quézel, St-Honoré, \$1.00 ; Dame Stanislas, Beaudry, St-Lin, 15 cts ; Louis Charbonneau, Ware, \$1.00 ; Elisabeth Peace, 1 billet, 20 cts ; Michel Baribeau, Lisbon, 20 cts ; Zoé Baribeau, 20 cts ; Dame Gédéon Dussault, 20 cts ; Dame J. B. Charpentier, 20 cts ; pour des défunts, 60 cts ; 1 pauvre, 20 cts ; Isaac Tétréault, Griswoodville, \$1.00 ; Dame E. Fournier,

40 cts ; Dame Eusèbe Dion, \$1.00 ; Par dons divers, \$1.00 ; Edmond Meunier, Jos. Meunier, Louis Meunier, Xavier Meunier, \$1.00 ; Par Dame Johnny Vincent, 30 cts ; Dame Céline Dionne, \$5.00 ; Magloire Mailloux, Ware, 70 cts ; Dame Cyrille Gervais, Montréal, 30 cts ; Dame J. B. Hudon, Rivière Ouëlle, \$1.00 ; Dame J. Bellefeuille, Belle Prairie, \$1.00 ; Jos. Bussière, Montréal, 15 cts ; Georgiana Charron, Manchester, \$1.00 ; Dame A. P. St-Albert, Ont., 25 cts ; Louis Farland, St Gabriel de Brandon, \$1.00 ; Placide Thibaudeau et son épouse, \$1.50 ; Dame Jos. Blanchet, Chepochet, \$1.00 ; Dame Ulric Collette, St-Basile, \$1.85 ; Hubert Prairie, Charlotte Bessette, Amélie Choquette, Charlotte Prairie, Lucie Prairie, Hubert Prairie, Marceline Prairie, Zoé Prairie, Exede Prairie, Marie Prairie, Moïse Prairie, Julie Peloquin, Marie Roch Peloquin, Mérence Peloquin, Aurélie Peloquin, Cyprien Peloquin, Emma Desrobeaux, \$3.60 ; Joseph Pelletier, Taunton, 20 ; Anastasie Pelletier, Taunton, \$1.20 ; M. Anne Pelletier, 20 cts ; Luc Forest et madame, Chs Rheault et madame, Frs Grey, Comté de Nicolet, \$2.20 ; Dame Elie Sirois N. D. Lévis, \$1.00.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre saint Père le Pape Léon XIII.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Actions de grâces, 248 ; apôtats, 28 ; bonnes morts, 38 ; conversions, 337 ; curés et paroisses, 31 ; défunts, 50 ; emplois désirés, 36 ; enfants, 207 ; entreprises, 29 ; familles, 219 ; grâces temporelles, 149 ; grâces spirituelles, 228 ; institutrices et classes, 31 ; intentions particulières, 149 ; ivrognes, 220 ; jeunes gens, 334 ; jeunes filles, 208 ; malades, 237 ; ménages désunis, 32 ; mères de famille, 182 ; navigateurs, 80 ; patience et résignation, 315 ; pères de famille, 202 ; persévérances, 469 ; personnes en danger de perdre la foi, 84 ; protestants, 72 ; vocations, 38 ; voyageurs, 3 ; les personnes recommandées aux prières de l'archiconfrérie dans l'église du Château-Richer.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.